



Formation de conseillers/ères, 2x3 jrs

Calendrier 2017

Modalités d'inscription

- ✓ Les demandes de dossiers d'inscription sont à effectuer par courrier électronique uniquement, auprès de Nadège VION, coordinatrice des formations formation.afpb@gmail.com
- ✓ Renseignements au **07 61 11 35 68** (permanences lundi, mercredi et vendredi matins).
- ✓ Les dossiers de candidature dûment remplis sont à adresser par courrier postal au pôle pédagogique, à l'adresse suivante :

Mme VION Nadège
AFPB Formations
126 A Grand'Rue
57 660 BIDDING

ATTENTION : *Les inscriptions sont prises en compte uniquement par courrier, veuillez bien à envoyer votre dossier et tous vos documents à cette adresse (et non à celle du siège de l'AFPB, sans quoi ils risquent de ne pas arriver à temps sur le bon bureau !). Merci pour votre compréhension.*

- ✓ Nous vous informerons dans les meilleurs délais de la suite donnée à votre demande d'inscription (par courrier électronique uniquement).

Formatrices

Nos formations sont dispensées par deux formatrices indépendantes accréditées ayant chacune leur propre organisme de formation :

*** Céline Guerrand, fondatrice, formatrice et responsable du pôle pédagogique de l'AFPB** est infirmière D.E. et consultante en lactation IBCLC, formée aux soins de développement, à la communication et la relation d'aide, à l'accompagnement parental.

Céline Guerrand - ADELI : 1036838

Avenue du docteur Bertrand, Loubassane Bât Y, 13090 Aix-en-Provence

Siret : 511 102 535 000 16 - Code APE : 8559A- Non assujetti à la TVA art.261 CGI

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 13 15679 13 auprès du préfet de région de PACA

*** Céline Laroche, formatrice AFPB**

est physicienne, traductrice, consultante en lactation IBCLC, formée aux soins de développement, à la communication et la relation d'aide, à l'accompagnement parental ; en cours de formation de sophrologue praticien.

Céline Laroche - 21 bis rue du Général Leclerc 27300 Bernay

Siret : 51404921200020 - Code APE : 8559A- Non assujetti à la TVA art.261 CGI

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 28 27 01970 27 auprès du préfet de région de Normandie.



Avant la formation

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour pouvoir participer à nos formations. Nous vous demandons toutefois

- de lire quelques ouvrages proposés (liste des lectures ci-dessous),
- de vous équiper d'un poupon de portage et le lester (une liste vous sera fournie)
- de vous équiper de votre outil de portage si vous en possédez déjà un.

Lectures : *Le concept du continuum*, Jean Liedloff, Éd. Ambre ; *Au cœur des émotions de l'enfant*, Isabelle Filliozat, Éd. Marabout ; *Porter bébé*, Claude Didierjean-Jouveau, Éd. Jouvence ; *Porter mon bébé*, Cécile Cortet et Céline Guerrand, Éd. De La Martinière ; *Pour une enfance heureuse*, Catherine Gueguen, Éd. Laffont ; *Peau à peau*, Ingrid van den Peereboom, Éd. Jouvence.

Après la formation : certification

- À l'issue des 6 journées de formation (42h), un questionnaire est remis aux participants/es. Pour valider la formation et obtenir le certificat de conseiller/ère AFPB, ce travail de synthèse est à renvoyer dans les trois mois. Ce travail écrit sert également de mémoire et de support pour la pratique au quotidien.
- De plus, deux stages d'observation (environ 2h pour chacun) sont à effectuer auprès de conseillers/ères certifiés AFPB. Ces stages consistent à assister en tant qu'observateur (sans intervenir) à un atelier de portage ou une séance d'information sur le portage. Il vous sera demandé un rapport écrit pour chaque stage, à joindre à votre travail écrit.

Après votre certification

Faire usage de votre certificat vous permet :

- ✓ d'utiliser le logo de l'AFPB
- ✓ d'avoir accès au matériel pédagogique réservé aux conseillers/ères
- ✓ d'être référencé/ée sur le site internet de l'AFPB à votre demande
- ✓ de pouvoir participer au groupe de discussion Facebook réservé aux conseillers/ères
- ✓ d'avoir accès à un tarif avantageux aux formations continues

Faire usage de votre certificat vous engage :

- ✓ à informer les parents en restant neutre d'un point de vue commercial
- ✓ à adopter notre code de déontologie en respectant notre charte éthique
- ✓ à accueillir des stagiaires dans la mesure de vos possibilités

Nous vous invitons à suivre nos formations continues afin de vous tenir informé/ée des évolutions dans le monde du portage et de mettre à jour vos connaissances dans les domaines de la parentalité, de la petite enfance et de l'accompagnement.



Conseiller/ère en portage AFPB

Formulaire de candidature 2017

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

Profession :

Date de votre formation :

Lieu de votre formation :

Prise en charge de votre formation (frais d'adhésion et de dossier compris 50€) :

Individuelle 600€ Libéral ou association 720€ Employeur 900€

Coordonnées complètes de l'association, de l'employeur ou du pole emploi:

.....

.....

.....

Pièces à envoyer avec votre inscription :

- Lettre de motivation avec photo (à envoyer par mail puis courrier)
- Curriculum Vitæ (à envoyer par mail puis courrier)
- Chèque adhésion et frais de dossier, à l'ordre de l'AFPB : 50€
- Chèque d'arrhes (30%) à l'ordre de votre formatrice : 200€ (sauf organismes employeurs)
- Chèque du solde restant dû, à l'ordre de votre formatrice :
(montant en fonction de votre prise en charge : 350€, 470€ - 850€ pour les organismes employeurs)
- Enveloppe A4 timbrée à 1€45, à votre adresse



Calendrier 2^{ème} semestre 2017

AIX EN PROVENCE

Session 1 : 14, 15, 16 septembre

Formatrice : *Céline Guerrand*

Session 2 : 15, 16, 17 novembre

+ stages d'observation

PARIS

Session 1 : 20, 21, 22 septembre

Formatrice : *Céline Laroche*

Session 2 : 30, 31 octobre, 01 novembre

+ stages d'observation

PARIS

Session 1 : 5, 6, 7 octobre

Formatrice : *Céline Guerrand*

(dates à confirmer) Session 2 : 14, 15, 16 décembre

+ stages d'observation

BORDEAUX

Session 1 : 15, 16, 17 novembre

Formatrice : *Céline Laroche*

Session 2 : 13, 14, 15 décembre

+ stages d'observation